

Le présent document compte 5 pages

LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 8 mars 2016 à 18h00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située au 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario.

Présents:	Maire suppléant	Gérard Proulx
	Conseiller	André Rhéaume
	Conseiller	Daniel Lemaire
	Conseiller	Conrad Morin
	Conseiller	Claude Gagnon
	Conseiller	Raymond Vermette
Absent :	Maire	Roger Sigouin (affaires municipales)
Personnel:	AEC	Yves Morrissette
	Greffier	Janine Lecours
	Directeur des services d'ingénierie	Luc Léonard (travaux publics)

1. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Jon Pitcher – gérant, relations communautaires Ontario

Neuczki Mathurin – équipe technique

Neil Shortt – équipe de conversion et d'intégrité

Sheila Willis – équipe de relations communautaires

Re: Mise à jour sur le projet Oléoduc Énergie Est

La présentation débute à 17h50.

M. Neil Shortt et Mme Neuczki Mathurin informent les membres du Conseil des derniers développements du projet Oléoduc Énergie Est et des étapes à venir. Les questions suivantes sont brièvement discutées:

- sélection d'emplacements de vannes - toutes stratégiquement choisies;
- les tampons de prises d'eau des cours d'eau;
- franchissement des cours d'eau;
- pour les deux prochaines années, concentration sur le plan d'intervention d'urgence;
- sélection d'emplacements de prises d'eau pour Hearst;
- accent est maintenant sur l'aspect de l'intégrité;
- objectif principal profil d'élévation pour Hearst et Mattice;
- étudier la nécessité de moderniser la canalisation existante;
- tuyaux à Hearst et Mattice sont au-dessus des normes;
- pas de grands déversements signalés dans le passé;
- oléoducs construits bien en dessous du lit d'eau.

Une copie de la présentation PowerPoint est en annexe.

Les liens Internet montrant la méthodologie et le placement des stations de pompage, des vannes et des cartes pour la région de Cochrane sont fournis. Mme Willis informe les membres que toute personne peut accéder à ces liens pour obtenir plus d'informations sur le projet.

2. OUVERTURE

Résolution no. 77-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin

Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil soit maintenant ouverte à 18h20.

ADOPTÉE

3. PRIÈRE D'OUVERTURE

Le Maire suppléant récite la prière d'ouverture.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no. 78-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

5. INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le Conseiller Rhéaume déclare un intérêt pécuniaire au sujet i) du groupe de travail des parcs, la personne effectuant la demande étant le directeur général de son employeur.

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES DU CONSEIL

Résolution no. 79-16

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 19-16, étant un arrêté pour approuver le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 16 février 2016 et de la réunion extraordinaire tenue le 3 mars 2016.

ADOPTÉE

7. AUDIENCE ET RÉUNION PUBLIQUE

Aucune

8. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

Résolution no. 80-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU de classer la liste de correspondance présentée à la réunion ordinaire du Conseil tenue le 8 mars 2016.

ADOPTÉE

9. **RAPPORTS ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS ET COMMISSIONS**

Résolution no. 81-16

Proposée par: Conseiller André Rhéaume

Appuyée par: Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil prenne note des rapports et procès-verbaux des réunions :

- du Conseil de la bibliothèque publique daté du 28 janvier 2016;
- du Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane daté du 15 octobre 2015;
- du Comité d'accessibilité daté du 4 février 2016;
- de l'Alliance communauté en santé daté du 10 février 2016;
- du Conseil d'administration de l'Association française des municipalités daté du 20 novembre 2015;
- du Comité organisateur du congrès AFMO 2016 daté du 11 décembre 2015;
- du Comité de planification des situations d'urgence daté du 3 février 2016;
- du Comité du centre de garde daté du 17 février 2016;
- de la Corporation de distribution électrique de Hearst daté du 22 janvier 2016;
- du Comité de mobilisation communautaire daté du 7 mars 2016.

ADOPTÉE

10. **RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF**

Les membres du Conseil prennent note du rapport de l'administrateur en chef fait. Une copie du rapport est en annexe.

11. **FONCTIONS DU CONSEIL**

a) **Rapport du groupe de travail des travaux publics**

i) ***Taux pour réponse aux appels d'extirpation à l'extérieur des limites de la ville***

Résolution no. 82-16

Proposée par: Conseiller Claude Gagnon

Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 20-16, étant un arrêté établissant un frais de réponse aux appels d'extirpation en dehors des limites municipales.

ADOPTÉE

ii) ***Suspension du programme de ramassage de véhicules abandonné***

Résolution no. 83-16

Proposée par: Conseiller Claude Gagnon

Appuyée par: Conseiller Conrad Morin

CONSIDÉRANT QUE la nécessité d'offrir le service de collecte et de transport de véhicules abandonnés a diminué de façon significative au cours des dernières années, et

CONSIDÉRANT QUE, pour le moment, il est jugé opportun de suspendre ce service municipal et ne pas renouveler le contrat du programme des véhicules motorisés abandonnés,

QU'IL SOIT RÉSOLU que la Ville de Hearst suspend par la présente son programme de véhicules motorisés abandonnés.

ADOPTÉE

iii) Nomination de Réal Lapointe contremaître des travaux publics

Résolution no. 84-16

Proposée par: Conseiller Claude Gagnon
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer Réal Lapointe contremaître des travaux publics, en vigueur le 11 avril 2016.

ADOPTÉE

iv) Adoption du rapport du groupe de travail des travaux publics

Résolution no. 85-16

Proposée par: Conseiller Claude Gagnon
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des travaux publics daté du 7 mars 2016.

ADOPTÉE

b) Rapport du groupe de travail d'aménagement

i) Morcellements pour agrandissement d'un terrain de stationnement – 720, rue George

Résolution no. 86-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal n'a aucune objection à ce que le Conseil d'aménagement de Hearst donne son autorisation de morcellement pour une addition de lot sur le PIN 65040-0221 (LT), identifié comme la parcelle 2143 Section Centre Cochrane, étant le quart sud-ouest du Lot 115 sur le Plan M-48 Algoma, dans la Ville de Hearst, pour agrandir un terrain de stationnement existant au 720, rue George, tel que demandé par Carole Brouillard-Malenfant au nom de la succession de Anne Brouillard, Dossier No. C01/16 dudit Conseil d'aménagement.

ADOPTÉE

Résolution no. 87-16

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal n'a aucune objection à ce que le Conseil d'aménagement de Hearst donne son autorisation de morcellement pour une addition de lot sur le PIN 65040-0312 (LT), identifié comme la parcelle 2143 Section Centre Cochrane, étant la moitié sud de la moitié est du Lot 115 sur le Plan M-48 Algoma, dans la Ville de Hearst, pour agrandir un terrain de stationnement existant au 720, rue George, tel que demandé par Carole Brouillard-Malenfant au nom de la succession de Anne Brouillard, Dossier No. C02/16 dudit Conseil d'aménagement.

ADOPTÉE

c) **Rapport du groupe de travail des parcs et loisirs**

i) ***Demande pour contribution envers Camp de la relâche de Kermesse refusée***

Le Conseiller Rhéaume réitère son intérêt pécuniaire, quitte la salle du Conseil et ne participe pas aux discussions et vote de ce sujet.

Résolution no. 88-16

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Kermesse organise une semaine d'activités pour les élèves âgés de 4 à 12 ans au cours de la semaine de relâche scolaire, et

CONSIDÉRANT QUE Kermesse demande une aide municipale pour l'organisation de ces activités, en particulier, une contribution financière et un accès gratuit à la salle de La Limite du Centre récréatif Claude Larose, et

CONSIDÉRANT QUE la politique de dons de la Ville de Hearst stipule qu'aucune organisation à but lucratif n'est admissible à une aide financière,

QU'IL SOIT RÉSOLU de rejeter la demande de Kermesse pour une contribution financière au camp d'activités de la relâche scolaire, et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser la location de la salle La Limite du 14 au 18 mars 2016, sujet au paiement des frais de location de 93,35 \$ par jour, plus la TVH.

ADOPTÉE

d) **Rapport du groupe de travail de finances**

Aucun

e) **Rapport du groupe de travail de politiques**

i) ***Opposition a modification proposée du calcul sur la répartition des coûts du CDSSAB***

Résolution no. 89-16

Proposée par: Conseiller Conrad Morin

Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT que, dans sa résolution No. 16-003, le Conseil d'administration des services sociaux du District de Cochrane (CDSSAB) propose de modifier la répartition des coûts municipaux du calcul d'évaluation pondérée à un calcul par habitant, en vigueur pour l'année 2017, et

CONSIDÉRANT qu'un vote à la double majorité, du Conseil CDSSAB et des municipalités participantes, est nécessaire pour que le changement soit approuvé, et

CONSIDÉRANT que le calcul par habitant proposé représenterait une augmentation significative des coûts des services sociaux pour la Ville de Hearst, qui entraînerait un fardeau financier pour les contribuables municipaux, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal s'oppose fermement à la proposition de modification de la répartition des coûts municipaux d'un calcul d'évaluation pondérée à un calcul d'évaluation par habitant.

ADOPTÉE

12. **AVIS DE MOTION**

Aucun

13. TRAVAUX EN COURS / RÉOLUTIONS DIFFÉRÉES

Aucun

14. HUIS-CLOS

Aucun

15. FERMETURE DE LA SÉANCE

Résolution no. 90-16

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil tenue le 8 mars 2016
soit maintenant levée à 19h43.

ADOPTÉE

Maire

Greffier